

RD 911 Aveyron sud Rodez

Section globalement assez dangereuse,
non compatible avec une vitesse de 90 km/h



RD 988 NE Rodez

De façon globale, la sécurité y est très moyenne



On se demande, dans de tels cas, ce qui a conduit au choix de poser des glissières alors que rien ne le justifie. C'est en totale contradiction avec les recommandations de l'ARP

Extraits du paragraphe 8.2 de l'ARP : les glissières constituant elles-mêmes des obstacles, elles ne doivent être implantées que si le risque en leur absence le justifie. Elles doivent être implantées à distance des voies de circulation de façon à respecter les dégagements de sécurité nécessaires (zone de récupération et circulation des piétons).